***INTERNET ET PROJETS DE SERVICE UNIVERSEL***

**Programme «GENIE»**

Inauguré par le Gouvernement en 2005 et dont la stratégie a été revue en 2009, le programme GENIE, vise l’intégration des technologies de l’information et de communication dans l’enseignement en équipant tous les établissements scolaires (9260 écoles primaires, collèges et lycées), en environnements multimédia connectés au réseau Internet.

Les axes, le budget et les effectifs visés par ce programme sont comme suit :

**Infrastructure**

**Contenu pédagogique**

**Formation**

* Durée **: 8 ans**
* Nb. d’élèves **: 6 Millions**
* Nb. enseignants **: 230 000**
* Nb. établissements **: 9260**
* Budget supporté par le Fonds (FSUT) **: 1038 MDH**

**Développement des usages**

**Généralisation**

**de l’usage des TIC**

**au sein de tous les établissements scolaires publics**

A date d’aujourd’hui, plus de 3.000 établissements sont déjà équipés par des environnements multimédia connectés à Internet et 6.500 équipés par des valises multimédia (ordinateurs + vidéoprojecteurs).

**Programme «INJAZ»**

INJAZ est un programme destiné aux étudiants du second cycle universitaire dans le domaine des sciences et technologies de l’information et de communication.

Il vise à mettre à disposition de la population cible, un service permettant l’accès et l’usage des TIC durant tout le cursus du second cycle universitaire et lui permet de bénéficier d’une subvention du FSUT, de l’ordre de 85% à 3600 DHS, pour acquérir un package qui comprend :

* PC portable ou Tablette ;
* Service Internet Haut débit Mobile ;
* Ressources informatiques en ligne.

Les effectifs retenus et les budgets provisionnés au Fonds du Service Universel des Télécommunications (FSUT) pour subventionner la réalisation du programme INJAZ, jusqu’à la rentrée universitaire 2013-2014, sont déclinés sur le tableau suivant :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Années Universitaires** | **2009-2010** | **2010-2011** | **2011-2012** | **2012-2013** | **2013-2014** | **Total** |
| **Effectifs prévus** | **17 000** | **13 500** | **43 400** | **28 200** | **24 400** | **126 500** |
| **Montant en MDHS** | **49** | **40** | **156** | **101** | **88** | **434** |

Au terme des trois (04) dernières éditions, plus de 86 000 étudiants ont bénéficié de ce programme.

La 5ème édition, qui correspond à l’année universitaire 2013-2014, sera lancée au cours du 1er trimestre 2014. Avec une enveloppe financière de plus de près de 88 Millions de DHS ; cette édition profitera à 24.400 étudiants répartis sur plus de 110 établissements d'enseignement, situés dans 20 villes marocaines

**Programme «Nafid@»**

Dans le cadre de l’accompagnement du programme GENIE et en vue de permettre aux enseignants de se mettre au diapason des nouvelles technologies de l’information et de communication, il a été décidé de faire bénéficier lesdits enseignants, affiliés à la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l’éducation–formation, d’une subvention financière allouée par le FSUT en vue de leur permettre de se procurer un abonnement Internet.

Ce programme, dont l’enveloppe financière réservée au FSUT est estimée à 216 Millions DHS, vise à allouer une subvention financière à partir du FSUT, à tout abonnement au réseau Internet au profit de chacun des 150 000 bénéficiaires, dont le montant est fixé à 40 DHS par mois sur une durée maximale de trois années.

Au 31 décembre 2013, 149 600 adhérents ont pu bénéficier des subventions allouées dans le cadre de ce programme, en souscrivant des abonnements au réseau Internet via les technologies GSM 3G, ADSL, CDMA.

**Programme «CAC»**

Ce programme a pour objectif de mettre en place 400 Centres d’Accès Communautaires aux technologies de l’information et de communication (CAC) sur l’ensemble du territoire national, avec un budget de 80 Millions DHS, à raison de 20 Millions DHS par an.

Chaque CAC sera équipé, au minimum, des équipements suivants :

* un appareil téléphonique permettant l’accès au service de la téléphonie.
* cinq ordinateurs permettant l’accès au service Internet.
* une connexion à Internet d’un débit nominal minimal de 512 Kb/s.

Environ 70 CAC sont déjà opérationnels au niveau des Maisons de Jeunes relevant du Ministère de la Jeunesse et du Sport.

**Programme «E-SUP»**

Ce programme vise à répondre aux dispositions de la Charte Nationale de l’Education et de la Formation, dont les TIC constituent l’un des impératifs stratégiques pour améliorer la qualité de l’enseignement. La mise en œuvre de ce programme s’étalera sur les deux années à venir avec un budget de 120 Millions DHS supporté par le FSUT.

La concrétisation de ce programme s’articule autour des axes suivants :

Le premier axe vise à mettre en place des plateformes technologiques par université permettant la communication entre les différents acteurs de l’enseignement supérieur et l’accès au profit des enseignants, des étudiants et du personnel administratif aux services et ressources numériques partagées.

Le deuxième axe a pour objectif de doter les universités de contenus numériques et d’applications permettant l’accès, la mutualisation et le partage des ressources numériques adaptées à l’enseignement supérieur et à la recherche scientifique.

Le troisième axe ambitionne d’équiper les centres des études doctorales et les laboratoires de recherche accrédités en matériel informatique connecté à Internet.

**Programme «Net-U»**

La mise en place du programme Net-U, vise à promouvoir et à étendre l’accès aux TIC, en particulier l’accès à Internet, au sein des établissements et cités universitaires du Royaume en vue d’intégrer l’utilisation des TIC dans les modes d’apprentissages.

Le programme Net-U, dont la réalisation est étalée sur trois années, a été conçu pour permettre la desserte de 108 sites universitaires, hors présidences d’universités, et 25 cités universitaires en accès WIFI pour leur connexion au réseau Internet, en assurant une couverture adéquate des sites des établissements et cités universitaires.

Ce réseau d’accès WIFI sera connecté au réseau Internet par des capacités de transmission suffisamment dimensionnées par les opérateurs en vue d’assurer aux usagers un accès de qualité au réseau Internet, moyennant un budget global estimé à 125 Millions DHS supporté par le FSUT.